

Améliorer l'acceptabilité des activités portuaires

Pour concilier activités portuaires, qualité de vie et préservation de l'environnement sur l'ensemble du territoire, HAROPA PORT est convaincu de l'importance du dialogue avec ses parties prenantes, institutionnels et élus, associations, centres de recherche, clients et entreprises des domaines portuaires ainsi qu'avec les riverains, premiers témoins de ses activités.

Publié le 13/06/2023 - Mis à jour le 22/03/2024

Objectif 1 : aménager durablement les espaces portuaires

Les espaces portuaires sont aménagés selon quatre principes :

1. reconvertir les espaces industriels existants (démarche Eviter Réduire Compenser intégrée (ERC) ;
2. densifier les aménagements pour limiter l'artificialisation des espaces, en tenant compte des risques technologiques et naturels ;
3. garantir une meilleure intégration des ports en permettant la mixité des usages et en conciliant activités de logistique urbaine, industrielles et de loisirs ;
4. organiser les liens entre espaces portuaires, espaces urbains et espaces naturels pour assurer les continuités écologiques et paysagères.

Soigner l'intégration des ports dans les villes

HAROPA PORT veille à intégrer les ports et leurs usages dans le tissu urbain environnant. Il s'agit de **concilier activité portuaire et respect du cadre de vie en garantissant une mixité d'usages** notamment pour que les riverains puissent profiter des berges en dehors des heures d'exploitation. C'est dans cet esprit que le **port de Javel-bas a été réhabilité** : réorganisation des zones d'activités portuaires industrielles, de distribution, de tourisme et de loisirs et partage des espaces dans le temps (promenades pour les piétons, cyclistes et joggeurs, en dehors des heures d'exploitation).



©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

Objectif 2 : mieux maîtriser les impacts des activités portuaires

HAROPA PORT veille à ce que ses activités s'inscrivent dans une logique de gestion durable et d'amélioration continue :

Amélioration de la gestion de l'activité de dragage, d'immersion et de valorisation des sédiments

HAROPA PORT a mis en œuvre un **schéma de gestion et de valorisation des sédiments de dragage à l'échelle de l'axe** afin de construire une vision à 10 ans.

Parmi les objectifs : **améliorer l'immersion des sédiments de dragage, développer des filières innovantes de traitement et de valorisation des sédiments.**

Un clapage vertueux

Pour préserver les organismes vivant dans les fonds marins (benthos), **les directions territoriales du Havre et de Rouen ont développé une méthode de clapage innovante** : l'identification de bandes et casiers sur les sites d'immersion pour procéder à un clapage permettant ainsi de favoriser les recolonisations du milieu par la faune. Une démarche accompagnée de suivis biosédimentaires (état écologique des habitats, faune, qualité de l'eau, etc.).

Modernisation des réseaux d'assainissement et développement de techniques douces dans la gestion des eaux pluviales :

Des réseaux d'assainissement modernisés

Depuis 2015, HAROPA PORT **modernise les réseaux d'assainissement de ses ports**. En Île-de-France, le port a investi 14,5 M€ pour améliorer la qualité des rejets et préserver la ressource en eau (création de réseaux d'eaux usées et d'ouvrages de traitement des eaux pluviales), notamment dans le cadre du plan d'actions

« Qualité de l'eau et baignade » piloté par la préfecture de région et la mairie de Paris.

Cela permettra aux bateaux et établissements flottants de se raccorder en priorité sur les ports situés en amont du site de baignade des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Amélioration de la qualité de l'air sur l'axe Seine, au-delà des actions déjà menées avec les associations de surveillance Atmo Normandie et AirParif

Un objectif qui passe par un **plan d'actions portuaire sur la qualité de l'air** qui inclut des actions comme : la démarche ESI, qui encourage et récompense les navires les plus respectueux de l'environnement, l'électrification des terminaux maritimes, le développement de solutions de motorisations moins émissives, ...

Améliorer en continu la qualité des ports en Île-de-France

Signée en 2017, la **Charte d'amélioration des ports (CAP)** réunit HAROPA PORT, la ville de Paris et les acteurs des filières BTP et des produits valorisables. Elle les engage à faire évoluer leurs pratiques en faveur d'un développement durable de leurs activités en bord à voie d'eau.

Une **démarche d'amélioration continue** qui repose sur la réalisation d'audits annuels de chaque installation et activité portuaires par un organisme indépendant (146 audits par an réalisés). Les ports s'engagent également dans une démarche locale de dialogue avec les élus et les riverains.

Réduire l'émission de poussières

HAROPA PORT, les exploitants de silos et **Atmo Normandie** mènent des diagnostics et des actions et **assurent un suivi de la qualité de l'air** pour limiter fortement les émissions de poussière et particules dues à l'activité céréalière. L'objectif est de **diminuer les nuisances potentielles pour les riverains**. Divers systèmes, nés de la démarche, équipent à présent les installations (silos, portiques) : fosses de déchargement couvertes, cônes anti-poussières, bras à tête limitant la jetée de grains, systèmes d'abattement de poussières par nébulisation de solutions aqueuses (huile de colza, etc.) ou clapets régulant le débit de déchargement des grains.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00